

Des logements subventionnés à Fassett



L'Office d'habitation de l'Outaouais loue des logements subventionnés à Fassett, au 27, rue Kemp.

Il s'agit des logements pour personnes âgées (55 ans et plus). Une personne seule ou un couple pourraient être admissibles.

Pour être admissible, il faut répondre aux critères du Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique. Le loyer est calculé en fonction du revenu du ménage et correspond à 25 % du revenu brut.

Sachez que vous pouvez briser votre bail actuel pour louer un logement à loyer modique.

Si vous souhaitez vérifier si vous êtes admissible ou faire une demande de logement, contactez directement les services à la sélection de l'Office d'habitation de l'Outaouais par téléphone au 819 568-0033, poste 523 ou par courriel à selection@ohoutaouais.ca.

Pour apprendre plus sur l'Office d'habitation de l'Outaouais, visitez son site Web à www.ohoutaouais.ca.